

Termes de Référence et Etendue des Services

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DU PROGRAMME DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPREUNARIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC2-2

1. Contexte

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est une des initiatives du Gouvernement de Madagascar, bénéficiant d'un financement de la Banque Mondiale/IDA, en vue de contribuer à augmenter les opportunités économiques et l'accès à des services d'infrastructures améliorés dans des zones sélectionnées.

Plus spécifiquement, le projet vise à favoriser la croissance durable des secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les régions Atsimo Andrefana, Diana, Anosy et à Sainte-Marie. Les indicateurs clefs du projet incluent l'augmentation des emplois, du nombre d'entreprises et des investissements privés dans ces deux secteurs cibles au sein des zones d'intervention.

Une deuxième phase du projet (PIC2-2) a été approuvée fin 2018 et s'étalera de 2019 à 2023.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 1 du PIC2-2 intitulée « Mobilisation de l'investissement privé dans le Tourisme et l'Agro-Industrie ». La FIEM consistera à allouer, sur une base compétitive, des fonds destinés à soutenir des projets d'investissements privés ou des projets d'entrepreneuriat dans les secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les zones cibles du PIC2-2.

Les financements de la FIEM seront alloués suivant 3 fenêtres distinctes et correspondant chacune à des profils et à des projets de bénéficiaires spécifiques :

Fenêtre 1 : Financements de démarrage à des start-ups ou à des micro-entreprises dont les projets permettraient de combler des lacunes dans les écosystèmes agro-industriel ou touristique au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base de concours de plan d'affaires.

Fenêtre 2a : FIEM Tourisme : financements de contrepartie (matching grant) à des projets commerciaux d'entreprises privées ayant pour impacts d'améliorer les offres de service et/ou d'accroître les investissements privés et/ou les emplois dans le secteur Tourisme au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Fenêtre 2b : FIEM Agro-industrie : financements de contrepartie (matching grant) à des projets d'entreprises privées permettant le développement de chaînes de valeur de l'agro-industrie, et générant des investissements privés, une croissance des exportations et/ou des emplois et revenus au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme FIEM, le Projet PIC2-2 souhaite recruter un consultant, Responsable Administratif et Financier pour assurer la gestion fiduciaire des fonds de subvention alloués aux bénéficiaires du Programme issus des 03 fenêtres (1, 2a et 2b), dans des conditions optimales d'efficacité.

2. Objectifs et étendue de la mission

Le consultant a pour mission d'assurer que les décaissements des fonds auprès des bénéficiaires et les modalités de la gestion financière de l'ensemble des fonds des subventions respectent les procédures en vigueur.

Sans être exhaustives, les attributions du Responsable Administratif et Financier sont les suivantes :

2.1. Préparation des documents et outils de gestion du Programme

- Élaborer les politiques et procédures de décaissement des fonds, et proposer des révisions sur la base des expériences pratiques du Programme ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du Manuel d'exécution du Programme ;
- Mettre en place un système d'information budgétaire, financière et comptable du Programme ;
- Elaborer les plans de travail budgétisés et les plans de décaissement (trimestriel et annuel) relatifs à l'utilisation des fonds de subvention ;

- Élaborer les modules de formation sur les procédures de décaissement des fonds pour chaque catégorie de promoteurs de projet ;
- Développer des outils simplifiés pour le suivi de l'utilisation des fonds au niveau des bénéficiaires ;
- Contribuer à la mise en place d'un registre (BDD) des prestataires au niveau de chaque pôle d'intervention.

2.2. Décaissement des fonds de subvention

- Avec l'appui des Chargés de Programme (CP), organiser les formations des promoteurs de projet sur les politiques et procédures de décaissement des fonds ;
- Analyser et valider les plans de décaissement et tous autres documents nécessaires au paiement des demandes des fonds en cohérence avec le business plan et le plan financier, établis par les promoteurs avec l'appui des Chargés de Programme ;
- Assurer le traitement et la validation des demandes de fonds préparées par les promoteurs avec l'appui des Chargés de Programme ;
- Analyser et valider les rapports établis par le vérificateur externe permettant d'enclencher le paiement de la prochaine tranche de financement selon les business plan / plan financier et conformément à la convention de financement. ;
- S'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures validées par le projet PIC2.2, notamment au moyen de missions régulières et de suivi rapproché sur site.

2.3. Analyse de dossiers et gestion financière

- Effectuer, en collaboration avec le Coordonnateur du programme FIEM, l'analyse des business plans et tous autres dossiers relatifs aux demandes de financement ;
- Participer au comité d'approbation des demandes de subvention en tant que personne ressource notamment sur l'analyse financière des demandes de financement ;
- Coordonner le mécanisme de financement des projets sélectionnés dans le cadre du partenariat avec le projet Fihariana ;
- Préparer les conventions et les avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions ;
- Assurer la gestion de la trésorerie et des réapprovisionnements du compte de subvention ;
- Effectuer le suivi et le contrôle de l'intervention du vérificateur externe qui est responsable du contrôle à posteriori et de la certification de la bonne utilisation des fonds octroyées aux promoteurs de projet ;
- Organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme ;
- Etablir les dossiers budgétaires, financiers et comptables, et tous documents et pièces justificatives nécessaires aux auditeurs externes ;
- Etablir les rapports de suivi financier (RSF) trimestriel, semestriel et annuel ;
- Contribuer à la production des rapports d'activités pour les aspects liés à la passation des marchés et de la gestion judiciaire des fonds de subvention ;
- Participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par le projet PIC2.2 ;
- Assurer toute autre tâche en lien avec son expertise et ses compétences qui lui serait confiées par le Coordonnateur National du projet PIC.

3. Organisation de travail

- La durée prévisionnelle de la mission est de 04 ans sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances réalisée conjointement par le coordonnateur du Programme FIEM et le coordonnateur national du Projet PIC après 6 mois puis 12 mois ;
- Le Consultant sera basé à Antananarivo, avec des déplacements dans les Pôles du PIC ;
- Hiérarchiquement, le consultant sera rattaché au coordonnateur du Programme FIEM mais devra travailler en étroite collaboration avec les membres de l'Unité d'Exécution du Projet PIC.

4. Qualifications requises

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles (au moins Bacc+4) en sciences comptables, finances, gestion ou équivalent ;
- Expériences d'au moins sept (7) années dont cinq (5) dans la comptabilité et la gestion financière au sein de projets/programmes ou de banques commerciales ;
- Maîtrise parfaite des procédures financières et comptables des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale ;
- Expérience professionnelle probante en matière de gestion de fonds de subvention ;
- Des expériences dans des cabinets d'audit seraient un atout ;
- Grande capacité d'analyse de données, de synthèse, de rédaction et d'organisation ;
- Méthodique, rigoureux (se), intègre. Une enquête de moralité sera effectuée avant signature du contrat ;
- Parfaite maîtrise des logiciels courants de comptabilité et de l'outil informatique et bureautique ;
- Maîtrise de la langue Française et bonne connaissance de l'Anglais.

Termes de Référence et Etendue des Services

RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION DU PROGRAMME DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPRENEURIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC2-2

1. Contexte

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est une des initiatives du Gouvernement de Madagascar, bénéficiant d'un financement de la Banque Mondiale/IDA, en vue de contribuer à augmenter les opportunités économiques et l'accès à des services d'infrastructures améliorés dans des zones sélectionnées.

Plus spécifiquement, le projet vise à favoriser la croissance durable des secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les régions Atsimo Andrefana, Diana, Anosy et à Sainte-Marie. Les indicateurs clefs du projet incluent l'augmentation des emplois, du nombre d'entreprises et des investissements privés dans ces deux secteurs cibles au sein des zones d'intervention.

Une deuxième phase du projet (PIC2-2) a été approuvée fin 2018 et s'étalera de 2019 à 2023.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 1 du PIC2-2 intitulée « Mobilisation de l'investissement privé dans le Tourisme et l'Agro-Industrie ». La FIEM consistera à allouer, sur une base compétitive, des fonds destinés à soutenir des projets d'investissements privés ou des projets d'entrepreneuriat dans les secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les zones cibles du PIC2-2.

Les financements de la FIEM seront alloués suivant trois (03) fenêtres distinctes et correspondant chacune à des profils et à des projets de bénéficiaires spécifiques :

Fenêtre 1 : Financements de démarrage à des start-ups ou à des micro-entreprises dont les projets permettraient de combler des lacunes dans les écosystèmes agro-industriel ou touristique au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base de concours de plan d'affaires.

Fenêtre 2a : FIEM Tourisme : financements de contrepartie (matching grant) à des projets commerciaux d'entreprises privées ayant pour impacts d'améliorer les offres de service et/ou d'accroître les investissements privés et/ou les emplois dans le secteur Tourisme au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Fenêtre 2b : FIEM Agro-industrie : financements de contrepartie (matching grant) à des projets d'entreprises privées permettant le développement de chaînes de valeur de l'agro-industrie, et générant des investissements privés, une croissance des exportations et/ou des emplois et revenus au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Le suivi-évaluation tient un rôle prépondérant pour la gestion des informations et l'évaluation des impacts de ce Programme qui prévoit financer des centaines de projet d'investissement de micro et/ou grosses entreprises. Dans ce sens, le Projet PIC2-2 recrute un consultant local pour assurer le poste de « Responsable Suivi Evaluation » en charge de la coordination du suivi et d'évaluation des 03 fenêtres (1, 2a et 2b) dudit Programme.

2. Objectifs et étendue de la mission

Le consultant est responsable i) de la mise en place et l'opérationnalisation du système de suivi évaluation, (ii) du suivi de l'exécution de l'ensemble des activités du Programme (iii) et de l'évaluation des performances de la mise en œuvre et des impacts du Programme FIEM.

Sans être exhaustives, les attributions du Responsable du Suivi Evaluation sont les suivantes :

- Mettre en place le mécanisme de suivi évaluation du Programme FIEM, en cohérence avec le système de suivi – évaluation du projet PIC 2.2 ;
- Mettre à la disposition des parties prenantes (équipe du Programme FIEM, Centres d'Affaires Régionaux, promoteurs de projet, etc...) les outils permettant d'assurer une bonne collecte et d'analyse des données ;
- Former les parties prenantes (équipe du Programme FIEM, Centres d'Affaires Régionaux, promoteurs de projet, etc...) sur l'utilisation des outils et la méthode de collecte des données relatives aux indicateurs et activités du Programme FIEM ;

- Assurer la collecte et la consolidation des données ainsi que l'organisation des enquêtes et les analyses statistiques nécessaires pour le bon fonctionnement du système de suivi-évaluation ;
- Faire fonctionner un mécanisme permettant l'assurance qualité, le contrôle à différent niveau, et la consolidation à temps des données collectées ;
- Réaliser des missions régulières sur site pour s'assurer de la fiabilité des informations collectées ;
- Contribuer à la rédaction des rapports d'activité périodiques (trimestriel, annuel) sur les aspects suivi évaluation, y compris pour les leçons tirées des projets subventionnés ;
- Contribuer à l'élaboration des rapports de suivi financier (RSF), et formuler toutes recommandations appropriées pour améliorer les performances du Programme ;
- Assurer la communication à temps des rapports et toutes informations demandées par les bailleurs et les autres parties prenantes (Banque Mondiale, projet Fihariana, projet PIC, Gouvernement, etc...) ;
- Contribuer à l'élaboration et la mise à jour des documents programmatiques (plan de travail, plan de communication, tableaux de bord, etc...) et des autres outils nécessaires pour le pilotage du Programme ;
- Participer et contribuer aux missions d'évaluation et impact organisées par le projet PIC 2.2 et la Banque Mondiale ;
- Participer au Comité d'approbation des demandes de subvention ;
- Participer, quand nécessaire, aux réunions avec les autorités centrales ou régionales, les bailleurs de fonds, les partenaires institutionnels du projet PIC2;
- Contribuer à l'analyse des business plans soumis par les entrepreneurs, et notamment le réalisme des indicateurs de performances ;
- Assurer toute autre tâche en lien avec son expertise et ses compétences qui lui serait confiées par le Coordonnateur National du projet PIC.

3. Organisation de travail

- La durée prévisionnelle de la mission est de 04 ans sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances réalisée conjointement par le coordonnateur du Programme FIEM et le coordonnateur national du Projet PIC après 6 mois puis 12 mois ;
- Le Consultant sera basé à Antananarivo, avec des déplacements dans les Pôles du PIC ;
- Hiérarchiquement, le consultant sera rattaché au coordonnateur du Programme FIEM mais devra travailler en étroite collaboration avec les membres de l'Unité d'Exécution du Projet PIC.

4. Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC + 4 en économie, statistiques, gestion, ou équivalent ;
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins sept (07) années dont cinq (05) ans dans le domaine du suivi-évaluation ;
- Disposer des expériences dans la conception, l'exécution et la conduite d'enquêtes ;
- Bonne connaissance de l'environnement de l'entrepreneuriat à Madagascar, du mécanisme de financement bancaire et des cycles de projets ;
- Avoir des aptitudes confirmées de l'utilisation de l'outil informatique en général et des logiciels de suivi-évaluation en particulier ;
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports ;
- Vif, dynamique et réactif, capacité à prendre des initiatives et à travailler en autonomie ;
- Maîtrise parfaite du français, la maîtrise de l'anglais est un atout.

Termes de Référence et Etendue des Services

CHARGES DE PROGRAMME DU PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET DE L'ENTREPRENARIAT A MADAGASCAR (FIEM) DU PROJET PIC2-2

1. Contexte

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est une des initiatives du Gouvernement de Madagascar, bénéficiant d'un financement de la Banque Mondiale/IDA, en vue de contribuer à augmenter les opportunités économiques et l'accès à des services d'infrastructures améliorés dans des zones sélectionnées.

Plus spécifiquement, le projet vise à favoriser la croissance durable des secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les régions Atsimo Andrefana, Diana, Anosy et à Sainte-Marie. Les indicateurs clefs du projet incluent l'augmentation des emplois, du nombre d'entreprises et des investissements privés dans ces deux secteurs cibles au sein des zones d'intervention.

Une deuxième phase du projet (PIC2-2) a été approuvée fin 2018 et s'étalera de 2019 à 2023.

A propos du Programme de Facilitation des Investissements privés et de l'Entrepreneuriat (FIEM)

Le Programme FIEM fait partie de la composante 1 du PIC2-2 intitulée « Mobilisation de l'investissement privé dans le Tourisme et l'Agro-Industrie ». La FIEM consistera à allouer, sur une base compétitive, des fonds destinés à soutenir des projets d'investissements privés ou des projets d'entrepreneuriat dans les secteurs du Tourisme et de l'Agro-industrie dans les zones cibles du PIC2-2.

Les financements de la FIEM seront alloués suivant 3 fenêtres distinctes et correspondant chacune à des profils et à des projets de bénéficiaires spécifiques :

Fenêtre 1 : Financements de démarrage à des start-ups ou à des micro-entreprises dont les projets permettraient de combler des lacunes dans les écosystèmes agro-industriel ou touristique au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les bénéficiaires seront sélectionnés sur la base de concours de plan d'affaires.

Fenêtre 2a : FIEM Tourisme : financements de contrepartie (matching grant) à des projets commerciaux d'entreprises privées ayant pour impacts d'améliorer les offres de service et/ou d'accroître les investissements privés et/ou les emplois dans le secteur Tourisme au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Fenêtre 2b : FIEM Agro-industrie : financements de contrepartie (matching grant) à des projets d'entreprises privées permettant le développement de chaînes de valeur de l'agro-industrie, et générant des investissements privés, une croissance des exportations et/ou des emplois et revenus au sein des zones d'intervention du PIC2-2. Les projets seront sélectionnés de manière compétitive.

Dans le cadre du Programme FIEM et plus particulièrement en appui à la Fenêtre 1, le projet PIC2.2 souhaite recruter des Chargés de Programme (CP) au niveau des trois (03) régions d'intervention (Anosy, Atsimo Andrefana et Diana) qui assureront la sélection, la mise en œuvre et la bonne réussite des projets financés à travers les fonds de subvention.

2. Objectifs et étendue de la mission

Les Chargés de Programme ont pour mission d'assurer la gestion quotidienne du Programme FIEM au niveau de son antenne régionale d'affectation, entre autres : la sélection des projets, l'accompagnement des bénéficiaires, l'appui aux décaissements des fonds de subvention, le suivi – évaluation des projets financés, la communication et la coordination des activités du Programme au niveau régional.

Sans être exhaustive, ses tâches principales sont :

2.1. Sélection des projets

- Contribuer à l'organisation des appels à projet au niveau régional, et en particulier leur large diffusion ;
- Assurer l'accueil des demandeurs potentiels (orientation vers le site web du Programme), autorités, et partenaires ;
- Assurer la réception des demandes de financement tout en assurant la vérification de la complétude et de la conformité des dossiers par rapport au canevas préétablis ;

- Effectuer la présélection des propositions initiales sur la base des grilles d'évaluation du Programme, pour validation au niveau national ;
- Avec la participation de l'équipe centrale du Programme, organiser les entretiens aux promoteurs présélectionnés et faire la visite du site d'exploitation du projet ;
- Contribuer à l'évaluation des plans d'affaires soumis par les demandeurs ;
- Présenter les dossiers des projets présélectionnés à l'équipe centrale du FIEM, puis au Comité de validation régional pour revue finale;
- Contribuer à la préparation des conventions et les avenants aux contrats pour les bénéficiaires des fonds de subventions ;
- Coordonner les formations aux bénéficiaires des subventions aux procédures de décaissement de fonds et sur le contenu des conventions ;

2.2 Accompagnement des bénéficiaires

- Former et accompagner les demandeurs présélectionnés dans la finalisation des plans d'affaires ;
- Appuyer les promoteurs dans la détermination et la constitution des fonds de fonctionnement nécessaire à l'opérationnalisation du projet ;
- Accompagner les promoteurs des projets dans le processus d'acquisition des autorisations d'exploitation (bail/licence, permis d'exploitation, autorisation foncière, etc....)
- Appuyer les entreprises startups dans la formalisation de leurs entreprises (NIF, STAT, Registre commercial, etc...)
- Accompagner les bénéficiaires, en collaboration avec les responsables du volet environnement du PIC2.2, dans la fourniture des inputs nécessaires à l'élaboration des fiches et des clauses environnementales.

2.2. Appui au décaissement des fonds de subvention

- Assurer la mise en œuvre des formations des promoteurs sur les procédures de décaissement des fonds ;
- Assurer le traitement à temps des dossiers de demande de tranches de financements ;
- S'assurer que les décaissements de fonds se font conformément aux politiques et procédures validées par le projet PIC2.2, notamment au moyen de visite régulière sur site ;
- Effectuer le suivi et le contrôle de l'intervention de l'équipe sur terrain du vérificateur externe¹
- Accompagner les promoteurs de projet dans le processus de réaménagement budgétaire en cas de besoin.
- Contribuer à la révision éventuelle du manuel d'exécution et des procédures de décaissement des fonds, sur la base de l'expérience pratique de mise en œuvre ;
- Élaborer et actualiser régulièrement la base de données des fournisseurs et prestataires « agréés » par le Programme sur l'expérience pratique de mise en œuvre.

2.3. Suivi – évaluation des projets financés

- Effectuer le suivi sur site de la mise en œuvre des activités par les bénéficiaires des subventions et contrôler la mise en œuvre des engagements contractuels ;
- Effectuer, le suivi relatif à l'opérationnalisation des projets financés ;
- Préparer et organiser les missions des membres du Programme et de l'équipe du projet PIC2.2 ;

¹ Structure externe du PIC qui est responsable du contrôle à posteriori et de la certification de la bonne utilisation des tranches de financement octroyées aux promoteurs de projet.

- Participer aux réunions d'équipe organisées par le Coordonnateur du Programme et/ou par l'équipe du projet PIC2.2 ;
- Élaborer un rapport d'activités mensuel, et contribuer à la collecte des données pour le système de Suivi – Évaluation du Programme ;
- Contribuer à l'élaboration du plan de travail annuel et à la production des rapports d'activités périodiques du Programme ;
- Faire le suivi et organiser les inventaires physiques des matériels et équipements acquis dans le cadre des projets financés par le Programme ;
- Effectuer le suivi des activités menées avec les Centres d'Affaire Régionaux dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires et de l'opérationnalisation de leur projet.

2.4. Communication et coordination des activités du Programme au niveau régional

- Contribuer à la mise en œuvre du plan de communication sur le Programme ;
- Communiquer d'une manière systématique sur l'avancement du Programme ;
- Informer l'équipe du Programme sur l'évolution des éventuels problèmes et risques identifiés dans le cadre de la mise en œuvre des projets ;
- Assurer la présentation du Programme au niveau régional ;
- Assurer la coordination, la contribution et l'interaction des interventions du Programme avec les autres activités menées dans le cadre du projet PIC2.2 et les Centres d'Affaires Régionaux ;
- Contribuer à la veille sur l'environnement au niveau régional (notamment contexte socio – économique, évolution des chaînes de valeur financées, secteur financier, interventions des autres Projets, ...).

3. Durée de prestation

La durée prévisionnelle de la mission est de 04 ans sous réserve d'une évaluation satisfaisante des performances réalisée conjointement par le coordonnateur du Programme FIEM et le coordonnateur national du Projet PIC après 6 mois puis 12 mois.

Les consultants seront basés dans les 04 chefs-lieux de districts des 03 régions d'interventions selon la répartition suivante :

- Antenne régionale Atsimo Andrefana : 01 CP au niveau de Tuléar
- Antenne régionale Anosy : 01 CP au niveau de Fort-dauphin
- Antenne régionale de Diana : 01 CP au niveau de Diégo et 01 CP à Ambanja
- Antenne Sainte-Marie : 01 CP

Hiérarchiquement, les consultants seront rattachés au coordonnateur du Programme FIEM mais devront travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe du projet PIC au niveau régional.

4. Qualifications requises

- Diplôme universitaire d'études supérieures (minimum Bacc+4) en économie, gestion, administration, ou tout autre domaine pertinent ;
- Expérience professionnelle de cinq (05) ans au minimum dans la gestion, mise en œuvre et suivi-évaluation de projets/programmes ;
- Capacité à monter, analyser et évaluer des plans d'affaires ;
- Solides connaissances du contexte économique et social de la Région d'intervention notamment sur les secteurs tourisme et agri-business ;
- Bonne connaissance de l'environnement de l'entrepreneuriat à Madagascar ainsi que des enjeux liés au développement entrepreneurial ;

- Bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, comme la Banque Mondiale, serait un atout ;
- Parfaite maîtrise des outils informatiques et bureautique ;
- Maîtrisant couramment le malagasy et le français à l'oral et à l'écrit, et si possible l'anglais et le dialecte local ;
- Forte capacité d'analyse et de rédaction ;
- Dynamique et proactif, apte à travailler avec un minimum de supervision.